

**S C É R É N**

**SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE**

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

**Campagne 2009**

**Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.**

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

## SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE

SESSION 2009

**E2**

**Communication, médiation**

**U 21**

A l'aide de ses connaissances et du dossier technique, le candidat répond à l'ensemble des questions du sujet sur la copie modèle EN.

La feuille dessin modèle ENd utilisée pour la question 3.7 sera remise avec la copie.

Avant de commencer à rédiger, vérifier le nombre de pages du sujet.  
Ce sujet comprend 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

CRDP de MONTPELLIER

RÉSERVÉ AU SERVICE

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – SUJET		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0906 SPV CM 21	Session 2009	Page 1 sur 3

**Melle MARTIN, diplômée du Bac Pro SPVL depuis 2 ans, occupe un poste de Conseillère en Insertion Professionnelle à la Mission Locale située en ZUS (Zone Urbaine Sensible) de la ville de Mantes-La-Jolie (Département des Yvelines).**

**Actrice de la politique de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, la mission locale intervient dans un réseau évolutif de partenaires multiples. Elle gère des dispositifs régulièrement actualisés.**

**1. Analyse de situation (14 points)**

**Le quartier du « Val Fourré » où vit Mamadou, 22 ans, usager de la mission locale, présente un taux de chômage élevé.**

- 1.1 Indiquer trois critères permettant de classer un quartier en ZUS.
- 1.2 Justifier le classement en ZUS du quartier du « Val Fourré » (3 réponses attendues).
- 1.3 Énoncer deux champs d'action développés dans le cadre de la politique de la ville.
- 1.4 Au regard de la situation de Mamadou préciser les compétences de la mission locale. Présenter sous forme de tableau.

**2. Le partenariat (9 points)**

**L'accompagnement global de Mamadou se décline en différents niveaux : la formation, l'emploi, le logement et la santé.**

- 2.1 Préciser pour chaque domaine un partenaire de la mission locale.

**Une mission locale travaille en réseau avec d'autres partenaires. Le travail en partenariat nécessite un partage d'informations confidentielles. Dans le cadre de sa mission, Melle MARTIN doit préciser à Mamadou les conditions de partage de ces informations.**

- 2.2 Présenter trois conditions.

**Afin de faciliter la circulation de l'information au sein de l'équipe de la mission locale, Melle MARTIN renseigne ou élabore des documents de liaison.**

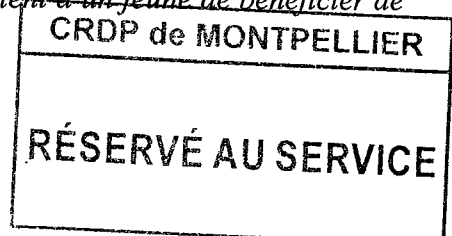
- 2.3 Indiquer quatre supports de communication écrite qu'elle peut être amenée à rédiger ou à remplir.

**3. Le contrat d'autonomie (37 points)**

**Melle MARTIN accueille et reçoit Mamadou. Après avoir étudié son parcours et effectué un bilan de sa situation, elle lui propose un Contrat d'Autonomie dans le cadre du Plan Espoir Banlieues.**

**Melle Martin informe Mamadou des critères qui permettent à un jeune de bénéficier de ce contrat.**

- 3.1 Indiquer ces critères.



Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – SUJET		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0906 SPV CM 21	Session 2009	Page 2 sur 3

*Afin d'informer les jeunes sur ce nouveau dispositif, Melle MARTIN envisage l'élaboration d'une plaquette d'information.*

3.2 Réaliser la maquette de ce dépliant.

*La maquette du dépliant sera soumise à l'ensemble de l'équipe pour recueillir les suggestions et les remarques lors de la prochaine réunion. La présentation orale de ce travail comprendra des informations sur :*

- *les données socio-économiques caractérisant les ZUS ;*
- *les engagements réciproques des parties signataires du contrat d'autonomie.*

3.3 Rédiger ces éléments à présenter

*Le travail en équipe permet de confronter les pratiques de chaque conseiller.*

3.4 Présenter quatre autres avantages du travail en équipe.

*Melle Martin est chargée de relater par écrit le déroulement de la réunion.*

3.5 Nommer ce document et présenter deux avantages.

*Le conseiller en insertion professionnelle de la mission assure diverses activités.*

3.6 Enumérer quatre activités de communication orale réalisée par Melle MARTIN dans le cadre de ses missions.

*Lors de leurs entretiens avec les jeunes, les conseillers de la mission locale de Mantes-La-Jolie sont souvent amenés à répondre à des questions relatives à des contrats. Il leur apparaît donc nécessaire d'élaborer une fiche ressource qui sera validée par l'ensemble de l'équipe et par la direction.*

3.7 Réaliser la trame de cette fiche. Vous rédigerez seulement les parties relatives aux informations suivantes :

- les conditions de validité d'un contrat (trois réponses attendues) ;
- une conséquence possible du non respect d'une ou plusieurs clauses d'un contrat par l'un des signataires.

*En fin d'entretien, Mamadou demande les différences qu'il y a entre le contrat d'autonomie et la validation des acquis de l'expérience (VAE) dont a bénéficié son père.*

3.8 Présenter l'objectif et toutes les conditions de la mise en œuvre de la VAE que Melle MARTIN va exposer à Mamadou.

CRDP de MONTPELLIER

RÉSERVÉ AU SERVICE

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – SUJET		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0906 SPV CM 21	Session 2009	Page 3 sur 3